

VILLE DE SAINT-SAËNS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

N°55

Le mag



JUIN 25

3

EHPAD

4-5

VIE QUOTIDIENNE

6-7

ASSOCIATIONS

Ce mois-ci, l'édito est essentiellement tourné vers la mobilisation de l'Ehpad. Depuis l'annonce de la suppression d'une trentaine de lits pour cause de vétusté des locaux, les salariés de l'Ehpad de Saint-Saëns, soutenus par des familles de résidents, sont dans l'inquiétude, et par là-même, la ville de Saint-Saëns. Malgré les alertes lancées depuis février et un taux d'occupation de 95 %, la situation reste encore floue.

Dans un premier temps, une distribution de tracts au marché a permis de mieux faire connaître les enjeux auprès des habitants. Aujourd'hui, ce n'est plus un bruissement ou une rumeur, c'est un grondement qu'il ne faut plus ignorer ! L'équipe municipale, aux côtés des représentants des familles, apporte son soutien total aux salariés et partage leur inquiétude quant aux conséquences humaines de cette réorganisation.

Afin de renforcer la mobilisation, une pétition est glissée dans ce numéro de juin du mag communal. Nous vous proposons de nous la renvoyer signée à la mairie. Cette pétition sera également disponible à l'accueil de la mairie. L'objectif : préserver un établissement de qualité, au cœur de notre territoire, et éviter le transfert des résidents vers d'autres structures éloignées. Page 3 du mag, les explications de cette situation vous sont données.

Dans un domaine plus léger, les manifestations et activités festives se sont poursuivies durant le mois de mai et se poursuivront, comme à leur habitude, en juin et juillet. Je vous laisse les découvrir dans nos pages. Je vous rappelle que l'été approche, et comme tous les ans, la nécessité de garder notre ville la plus attractive possible pour le bien-être de ses habitants et de ses visiteurs est un enjeu quotidien.

Votre maire,
Karine Pépin

AGENDA JUIN / JUILLET

Vendredi 6 juin

Cinéma-Théâtre – 20h30 – Brass Band en Seine

Samedi 7 juin

À partir de 13h – Fête du tennis – Varenne Tennis Club

Samedi 14 juin

2ème édition de Saint-Saëns of course – à partir de 14h – détails page 11

Dimanche 15 juin

Église de Saint-Saëns – 16h – Rencontre de chorales

Vendredi 20 juin

Centre-ville – de 19h à 24h – Fête de la Musique et Marché nocturne

Cinéma-Théâtre – 20h30 – Chorale universitaire de Rouen

Samedi 28 juin

Eglise – 20h30 – Choeur Unisson

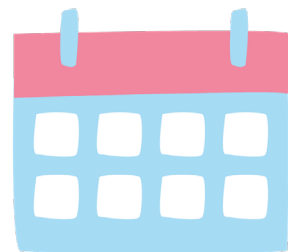
Samedi 12 juillet

Complexe de la Varenne – 18h30 L'orchestre Legacy – 22h Sloane/années 80

– 23h feu d'artifice pyromusical

Lundi 14 juillet

De 8h à 18h – Union cycliste de Saint-Saëns organise la 4^e manche de la Coupe de Normandie « Henri Jeanne »



QUEL AVENIR POUR NOTRE EHPAD ?

Suite aux articles parus dans la presse sur le devenir de notre maison de retraite (Ehpad), il est important que la population comprenne ce qui se joue depuis plusieurs années maintenant.

L'Ehpad est sous la gouvernance de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil départemental. Les bâtiments sont anciens et vétustes.

Conscients de cet état de fait, ces deux instances ont diligenté, en 2022, le cabinet d'audit KPMG afin d'avoir un état des lieux précis de la situation et de disposer d'un modèle permettant de répondre aux contraintes actuelles, tout en accompagnant au mieux notre population vieillissante.

Deux propositions ont été faites au printemps 2022 : la création d'un Ehpad spécialisé dans la grande dépendance, donc très médicalisé, ou la création d'un établissement ressource et plateforme pour le territoire, qui rassemblerait différents prestataires d'aides à domicile existants en un même lieu et développerait ainsi le service autonomie à domicile.

Par la suite, l'établissement est resté sans nouvelles.

En fin d'année 2022, la mairie a alerté l'ARS, le Conseil départemental et la préfecture sur le devenir incertain de l'établissement, avec l'obligation de destruction de locaux infestés par la mérule, risquant d'envahir les bâtiments principaux.

À nouveau, aucune réponse concrète n'a été donnée pendant plus d'un an.

Au printemps 2024, une réunion s'est tenue au Conseil départemental, sans aboutir à une décision tranchée : une diminution du nombre de lits serait nécessaire, mais quel serait le devenir des salariés ? Quel financement ?

Suite aux relances de la directrice de l'établissement et de la mairie, une projection a été présentée en ce début d'année au conseil d'administration par l'ARS et le Conseil départemental, en soulignant qu'une nouvelle étude allait être demandée...

Nous ne pouvons qu'être inquiets pour notre Ehpad.

Quelles décisions seront prises ? Quel avenir pour les salariés ? Quel sera le dernier lieu de vie des résidents ? Auront-ils encore le choix de leur résidence ?

Devant toutes ces incertitudes, nous vous proposons de tous nous mobiliser pour montrer notre détermination à conserver le nombre de lits actuel.

Monsieur le député Le Bourgeois va interpeller l'ARS et le président Bellanger dans les prochains jours.

Merci à tous pour votre soutien en signant massivement la pétition qui vous est proposée et qui est disponible en mairie.



Vous avez eu recours à l'une de ces procédures?

- la procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil
- la procédure de changement de nom pour motif légitime par décret
- la procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil

Vous devez demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport:

- ☒ Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, vous devez prendre rendez-vous en mairie pour le renouvellement de vos titres.
- ☒ Préparez votre demande en rassemblant les pièces justificatives, notamment **vos titres de naissance modifiés**.
- ☒ Le renouvellement de vos titres est **gratuit** si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement.

Le changement de nom et/ou de prénom a pour conséquences:

- ☒ L'interdiction d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom.
- ☒ Vos anciens titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.
- ☒ L'utilisation de ces anciens titres d'identité est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende (article 441-2 du Code pénal).
- ☒ En cas de contrôle et au passage des frontières, ces titres apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité.



N'oubliez pas de:

- Demander le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte Vitale, ainsi que de tous les documents comportant la mention de votre état civil.
- Communiquer votre changement de nom/prénom aux administrations et organismes concernés.

CHANGEMENT DE NOM OU DE PRÉNOM : RENOUELEMENT OBLIGATOIRE DES TITRES D'IDENTITÉ

En cas de changement de nom ou de prénom, vous devez renouveler vos titres d'identité (CNI, passeport) dans les trois mois suivant la mise à jour de votre acte de naissance. Passé ce délai, vos anciens titres seront automatiquement invalidés (décret n°2024-689).

Le renouvellement est gratuit si vous restituez les anciens titres.

Une notice et un flyer sont remis lors de toute demande de changement d'état civil.

Pensez également à actualiser vos autres documents (permis de conduire, carte Vitale, etc.).

L'usage de documents non conformes à votre nouvel état civil est sanctionné par la loi.



Fin avril, un nouveau panneau pocket a été installé, ce qui va rendre communication plus visible et régulière.

FERMETURE DE LA ROUTE FORESTIÈRE DE BULLY

L'Office national des forêts (ONF) informe les usagers de la fermeture de la route forestière de Bully.

Étant donné son état de dégradation prononcé, qui ne permet plus une circulation en toute sécurité des véhicules empruntant cette voie, le tronçon situé entre le carrefour de Maucomble et l'entrée de la forêt, à proximité de Saint-Saëns, est fermé à la circulation jusqu'à nouvel ordre. Ce tronçon traverse le sud du massif d'Eawy.

La circulation sur cette route est passible d'une amende de 135 € (en dehors des usagers de la forêt expressément autorisés). Une signalisation sera mise en place, dans la mesure des moyens disponibles.

Des travaux doivent être réalisés dans les semaines à venir, mais il n'est pas possible, à ce stade, de fixer une date ferme pour la réouverture de cette voie.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pour les personnes habituées à emprunter cet itinéraire, mais cette décision fait suite à plusieurs signalements d'accidents (avec dommages matériels importants) transmis à l'ONF.



LA RUCHETTE MARKET FAIT PEAU NEUVE : BIENVENUE À LA CAVERNE !

Après une longue pause, La Ruchette Market est de retour et devient LA CAVERNE, en remplacement de l'enseigne « Chez Nicolas », au 22 rue du Général-de-Gaulle.

Ce commerce alimentaire coche toutes les cases de la proximité : il est ouvert du mardi au dimanche, de 10 h à 21 h.

Profitez de cette large amplitude horaire pour faire vos courses à votre rythme, quand cela vous arrange !

Bienvenue à LA CAVERNE et longue vie à ce nouveau commerce !

ESPACES À AMÉLIORER : SOYONS VIGILANTS ENSEMBLE

Le secteur du Vivier, le parc de jeux ainsi que le gymnase de la Varenne présentent actuellement quelques problématiques de déjections canines.

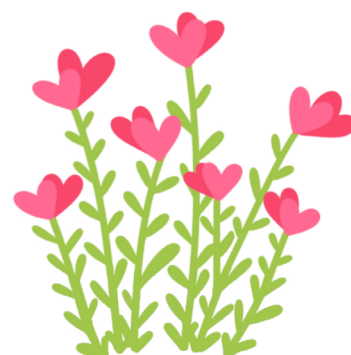
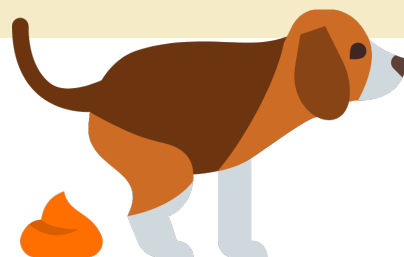
On note, encore et toujours, la présence d'herbes folles le long des habitations bordant les trottoirs du centre-ville.

Nous reconnaissons que l'état de nos caniveaux reste perfectible, mais rappelons que les mégots et petits déchets éparés doivent terminer leur vie dans les poubelles mises à votre disposition.

À l'approche de l'été et de la venue possible de visiteurs de passage, veillons ensemble à offrir une image accueillante et soignée de notre ville.

Comme chaque année, la mairie contribuera à égayer notre cadre de vie en installant des massifs fleuris à divers endroits.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et votre engagement en faveur de la propreté et de l'embellissement de notre commune



DERNIÈRE AUDITION DE L'ORGUE DE SAINT-SAËNS AVANT SA RESTAURATION

Le dimanche 27 avril à 17 h avait lieu la dernière audition de l'orgue de Saint-Saëns, avant son démontage partiel pour les travaux de restauration confiés à l'entreprise Laurent Plet, basée à Macey, près de Troyes.

Vincent Bénard, Aurélien et Guillaume Hermier se sont succédé aux claviers pour faire entendre les belles sonorités de notre instrument, avant un silence d'environ un an.

Pour clore le concert, Vincent a interprété la Toccata et Fugue en ré mineur de Jean-Sébastien Bach, en utilisant simultanément tous les jeux de l'instrument afin de leur dire au revoir. À bout de souffle, l'instrument n'a pas pu tenir le dernier accord très longtemps... Mais le public, composé d'environ 70 personnes, a été particulièrement ému par cette salutation.

Le démontage a commencé dès le lendemain. Tous les tuyaux métalliques ont été emmenés dans les ateliers du facteur d'orgues. La quasi-totalité des tuyaux en bois a été réparée sur place et est actuellement stockée dans l'église. Les cinq réservoirs qui stockent l'air de l'instrument ont également été démontés et transportés en atelier. Enfin, un nettoyage en profondeur de l'orgue a été entamé.

L'accumulation de poussière, en retenant l'humidité, favorise en effet le développement de la rouille sur les parties métalliques, ainsi que celui des champignons, puis des insectes xylophages sur les pièces en bois.

Vous pouvez retrouver les photos du démontage de l'orgue sur notre page Facebook « Les Amis de l'Orgue de Saint-Saëns ». Des nouvelles de l'avancement des travaux y seront régulièrement postées.

Un grand merci à Monsieur Vallès, sans qui ces travaux n'auraient pas pu avoir lieu.

Vous pouvez, vous aussi, contribuer à la restauration de l'orgue en soutenant l'association Les Amis de l'Orgue de Saint-Saëns.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2025 À SAINT-SAËNS

La cérémonie du 8 mai 2025 a rassemblé de nombreux habitants venus assister aux différentes manifestations patriotiques.

La journée a débuté par une messe du souvenir célébrée par l'abbé Pierre-Patrice Chamabé en l'église de Bellencombe. À l'issue de l'office, un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts, suivi de la lecture du message du ministre des Armées par Monsieur le Maire de Bellencombe.

Une cérémonie similaire s'est ensuite déroulée au monument aux morts de Saint-Saëns, dans des conditions comparables. La compagnie des sapeurs-pompiers, conduite par le lieutenant Macquet, s'est alignée aux abords du monument. Madame la Maire et le président des Anciens Combattants ont déposé une gerbe, accompagnés des hymnes patriotiques. La lecture du message ministériel a précédé une Marseillaise émouvante, interprétée par les enfants des écoles, sous la direction de M. Largeteau.

Les autorités civiles et militaires se sont ensuite rendues à la stèle Pierre Brossolette, où le « Chant des Partisans », chanté par les enfants, a résonné dans la rue du 8-Mai. Ce moment fort a rendu un vibrant hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

La matinée s'est poursuivie à la salle du Vivier, où un vin d'honneur, offert par la municipalité, a été servi aux nombreuses personnes présentes.

À 13 heures, les 47 adhérents inscrits ont rejoint une seconde salle pour le traditionnel banquet. Le traiteur avait concocté un excellent menu, unanimement apprécié par les convives.

Enfin, la journée s'est conclue par une tombola généreusement dotée par les commerçants locaux, clôturant cette journée du souvenir dans une ambiance conviviale et chaleureuse, fidèle à nos attentes.





L'UNION CYCLISTE SAINT-SAËNS
organise la 4^{ème} manche
de la coupe de normandie
« henri jeanne »

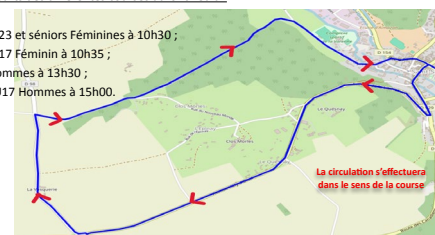


Cette course aura lieu à SAINT-SAËNS le :

14 juillet 2025 de 8h à 18h

Les départs des différentes courses auront lieu à :

U19, U23 et séniors Féminines à 10h30 ;
U15, U17 Féminin à 10h35 ;
U15 Hommes à 13h30 ;
Et les U17 Hommes à 15h00.



LA CHORALE ENSEMBLE DE SAINT-SAËNS AU ZÉNITH DE ROUEN : UNE VOIX PARMI 15 000 !

Le vendredi 25 avril, la Chorale Ensemble de Saint-Saëns a eu l'honneur de participer au grand concert 15 000 voix pour les chansons françaises, au Zénith de Rouen.

Cet événement exceptionnel a réuni des choristes venus de toute la région pour célébrer le patrimoine de la chanson française dans une ambiance festive et conviviale.

Seize membres de la Chorale Ensemble ont répondu présents à cet appel musical d'envergure.

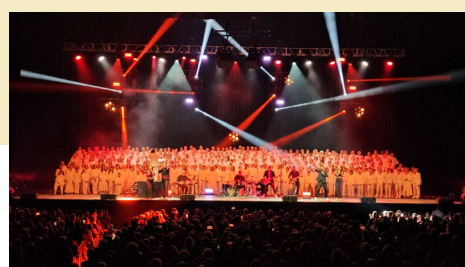
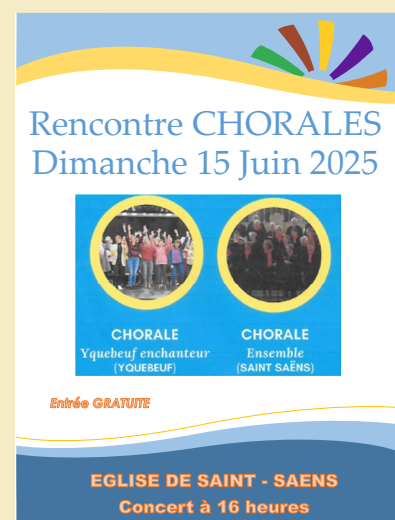
Sous la direction de chefs de chœur passionnés et accompagnés par des musiciens professionnels, ils ont interprété un répertoire varié, mêlant grands classiques et titres populaires, dans une salle comble et enthousiaste. Ce moment intense de partage musical a marqué les esprits, autant chez les spectateurs que chez les choristes.

Pour la chorale de Saint-Saëns, cette participation a été l'aboutissement de plusieurs mois de répétitions et de travail collectif. Elle témoigne de leur engagement, de leur passion pour le chant choral et de leur désir de faire rayonner la culture musicale locale au-delà des frontières de notre commune.

Un grand bravo à tous les choristes pour leur investissement et leur belle prestation !

La Chorale Ensemble assurera la première partie du concert d'Amaury Vassili, et l'accompagnera, dans l'église de Saint-Saëns, le samedi 6 décembre 2025 à 20 h 30.

Pour rejoindre la chorale, contactez Éric Nicole (président) à l'adresse suivante : choraleensemble@live.fr
Les répétitions ont lieu chaque jeudi, dans l'ancienne école des 3 Saules, rue Aristide-Briand, de 20 h à 22 h.



SAINT-SAËNS : UNE HALTE INCONTOURNABLE

C'est désormais un rendez-vous immanquable pour les cyclistes britanniques ayant relié Londres à Paris en 24 heures, le 17 mai dernier.

La mairie de Saint-Saëns, le Varenne Tennis Club, ainsi que les commerçants et artisans de la commune étaient présents dès 6 h pour les accueillir. Trois heures plus tard, ces valeureux cyclistes reprenaient la route après une pause bien méritée, au cours de laquelle ils ont pu se rafraîchir, utiliser les sanitaires du Centre sportif de la Varenne et savourer une petite friandise.

Ces 160 cyclistes, partis la veille de Londres à vélo, ont traversé la Manche en ferry avant d'arriver à Dieppe au petit matin. Leur objectif : rallier Paris dans le cadre d'un formidable défi solidaire au profit de Duchenne UK*, une association engagée dans la lutte contre la dystrophie musculaire de Duchenne.

Tous étaient animés par une énergie communicative et une détermination admirable. Ils étaient ravis de faire escale une nouvelle fois à Saint-Saëns, où l'accueil chaleureux et les célèbres chouquettes de la boulangerie Leroy semblent désormais faire partie de la tradition.

Nous avons été touchés de voir leurs visages s'illuminer devant nos pâtisseries françaises, et fiers de pouvoir, à notre manière, contribuer à cette noble cause.

* Duchenne UK est une organisation caritative britannique dédiée à la recherche et au financement de traitements pour la dystrophie musculaire de Duchenne, une maladie génétique rare et dégénérative qui touche principalement les garçons. L'association œuvre sans relâche pour accélérer le développement de thérapies innovantes, soutenir les familles concernées et améliorer la qualité de vie des patients. Grâce à son action, Duchenne UK est devenue une référence internationale dans la lutte contre cette maladie.

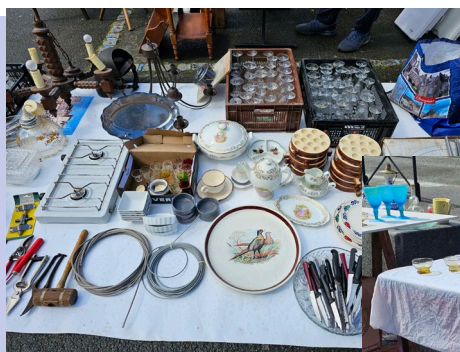


VIDE-GRENIERS EN DEMI-TEINTE

Le vide-greniers organisé par la municipalité le 25 mai dernier a malheureusement subi les caprices de la météo.

Une quarantaine d'exposants a bravé la pluie matinale et, au bénéfice d'une accalmie, a débarrassé ici et là des objets vintage, témoins d'un quotidien d'autrefois.

Merci à toutes celles et ceux qui ont apporté leur contribution à ce déballage annuel.



UNE SOIRÉE THÉÂTRALE RÉUSSIE AVEC EDMOND : LE PARI GAGNANT DE LA COMPAGNIE LE TOURNIQUET

Samedi 17 mai, près d'une soixantaine de spectateurs se sont réunis autour d'un moment théâtral aussi convivial qu'inspirant, pour assister à la représentation de la pièce Edmond d'Alexis Michalik, interprétée par la compagnie normande Le Tourniquet.

Originaire de la région, cette troupe dynamique et passionnée s'est donné pour mission de rendre le théâtre accessible à tous, en proposant des spectacles vivants, exigeants et populaires.

À travers Edmond, elle a brillamment relevé le défi de faire revivre la genèse de l'un des plus grands chefs-d'œuvre du théâtre français : Cyrano de Bergerac, œuvre emblématique d'Edmond Rostand.

Dans une mise en scène rythmée et inventive, les comédiens ont incarné une galerie de personnages hauts en couleur, aussi fantasques qu'attachants. Entre humour, émotion et clins d'œil à l'histoire littéraire, ils ont su captiver le public, plongé dans les coulisses de la création théâtrale, au cœur du Paris de la Belle Époque.

Une soirée chaleureuse, où l'énergie communicative de la troupe a rappelé, avec brio, la force intemporelle du théâtre et le génie d'un auteur habité par ses rêves.



CONCERT DU CHŒUR UNISSON À SAINT-SAËNS : COMÉDIES MUSICALES ET SOLIDARITÉ AU RENDEZ-VOUS

Le Chœur UNISSON et son ensemble instrumental seront en concert le samedi 28 juin 2025, en l'église de Saint-Saëns, à 20 h 30, sous la direction de Frédéric Grente (participation libre à l'issue du concert).

Vous découvrirez leur nouveau répertoire, consacré aux comédies musicales au cinéma. Un voyage musical à travers de nombreux univers tels que Grease, Mamma Mia!, Hairspray, The Greatest Showman, The Blues Brothers, et bien d'autres surprises encore !

Alors, venez nombreux et joignez l'utile à l'agréable : cette soirée sera l'occasion de découvrir l'association Top Permis Normandie, à qui seront versés les bénéfices du concert.

« L'art le plus noble est celui de rendre les autres heureux. »

P.T. Barnum

LES ANCIENS VÉHICULES DE POMPIERS DE MONTVILLE DE PASSAGE À SAINT-SAËNS

Samedi 26 avril, une douzaine de vieux véhicules du Musée des Sapeurs-Pompiers de France, basé à Montville, est passée par Saint-Saëns dans le cadre d'un itinéraire sur notre territoire.

Pompiers actifs, anciens pompiers et habitants de Saint-Saëns sont venus admirer ces engins rutilants, porteurs d'un riche passé. Cette étape a été l'occasion pour les photographes d'immortaliser le moment, et pour les passionnés d'échanger avec les bénévoles de l'association des Amis de Montville – Musée des Sapeurs-Pompiers de France sur le travail de conservation de ces véhicules historiques.

Après ce passage à Saint-Saëns, le convoi a poursuivi sa route vers d'autres communes. La journée avait commencé avec des arrêts à Cailly, Buchy, Forges-les-Eaux et Neufchâtel-en-Bray, avant de terminer son parcours par Saint-Saëns, Bosc-le-Hard et Fontaine-le-Bourg.

VIE CULTURELLE À LA MÉDIATHÈQUE : LECTURES, JEUX ET NOUVEAUTÉS À VENIR

Mercredi 21 mai, en début de soirée, le Théâtre Musical Coulisses a présenté une lecture de conte à la médiathèque municipale. Une dizaine de spectateurs ont suivi L'Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler, d'après le roman de Luis Sepúlveda. Ce conte, à la fois amusant et émouvant, a été interprété en musique par Élisabeth Touchard, Henry Dubos à la guitare et Tania Dubos au piano.

Le Théâtre Musical Coulisses proposera deux nouvelles lectures à voix haute les 15 octobre et 19 novembre prochains.

En ce début juin, le prêt de jeux de société est interrompu pour trois mois. Il n'est donc plus possible d'en emprunter, et tous les jeux doivent être rapportés au plus tard le samedi 14 juin. Ils seront restitués à leur propriétaire, la Médiathèque départementale, qui en fournira de nouveaux à la rentrée de septembre. Les adeptes de jeux en famille auront alors le plaisir de découvrir une toute nouvelle sélection à emprunter. Enfin, notez que votre médiathèque sera exceptionnellement fermée au public le mercredi 11 juin de 14 h à 18 h. Elle sera ouverte le matin, comme d'habitude, de 9 h 30 à 12 h 30, mais l'après-midi sera réservé à l'achat de nouveaux livres. Manuella et Mickaël iront vous choisir des nouveautés pour l'été !



TENNIS

Fête du tennis
Thème Japon
Varenne Tennis Club
Samedi 7 Juin 2025

15h00 - Initiation tennis ouverte à toutes et à tous (Amenez vos copains)
15h00 - 19h00 - Pré inscriptions école de tennis
14h00 - Animations pour petits et grands
16h45 - Remise de diplômes école de tennis
17h00 - Finale du tournoi de doubles
19h00 - Mot du président et pot de l'amitié
20h00 - Repas (*) par Fuji Cafe

*Apéro - Alcool pour les adultes, boissons japonaises pour les petits
Bûche - Pâtisseries - 12 euros, bûche à partager
Dessert - Chaire japonaise - Menu place / Dégustation de sake

Pensez à réserver rapidement pour le repas
Inscriptions & Informations 06 72 22 22 19 Alexandre BOUQUET

Inscriptions repas jusqu'au 25 Mai maximum
Toutes repas & boissons Adulte 25 euros Mineur 20 euros

VTC
Magline
SOS Loco
SAFC
AXA
COSSY
EXPRESSO
CAVE

Fête de la Musique
et Marché Nocturne
19h00 à minuit
Centre-ville de Saint-Saëns
Chanteurs, musiciens, danseurs, exposants, producteurs
Bar et restaurants du centre-ville ouverts
Vendredi 20 Juin
Saint-Saëns (76)

VILLE DE SAINT-SAËNS

SAMEDI 14 JUIN
St Saëns fitness et Les furieux d'Eawy vous invitent
SAINT-SAËNS OF COURSE
De 14h à 16h30
Défis MULTI-SPORTS
SANS CHRONO
Départs 17h
TRAIL 16 km
TRAIL 8 km
MARCHÉ 8 km
TOMBOLA

Village des associations
Défis en équipe de 4 personnes avec les associations St Saennaises

En soirée **BUVETTE** et Repas partagé, tiré du sac, autour du barbecue
Concert d'IDIOMATICS

RDV au complexe de la Varenne
GRATUIT
SUR INSCRIPTION

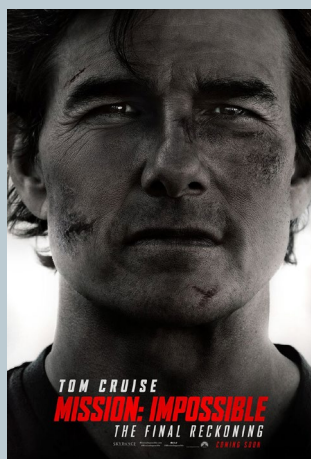
Nos sponsors :

Saint-Saëns de course
Len'optique à St Saëns / Mairie
06.25.59.01.80
saintsaensfitness@hotmail.com

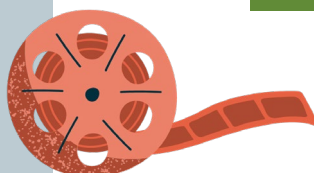
AU CINÉMA LE DIMANCHE 29 JUIN



LILO ET STITCH
15H30



MISSION IMPOSSIBLE
17H30



ERRATUM

Page 6 du mag 54 (mai 25), dans la rubrique « vue d'ensemble de la section d'investissement » lire à la ligne *L'excédent de fonctionnement capitalisé à reporter* : **+ 646 949.33€**

À L'OCCASION DU DÉPART DE MME AMÉLIE ANTUNES

Ce jeudi 22 mai, l'ensemble du personnel et les élus se sont réunis pour adresser leurs vœux à Mme Amélie Antunes, directrice générale des services, qui s'apprête à relever de nouveaux défis professionnels.

Après presque cinq années passées à nos côtés, Mme Antunes a accepté une nouvelle fonction en tant que directrice des ressources humaines au sein de l'agglomération de Dieppe. Nous la félicitons chaleureusement pour cette belle évolution de carrière. Nous lui exprimons notre sincère reconnaissance pour son engagement, son professionnalisme et la qualité de son travail tout au long de ces années.

Nous aurons le plaisir d'accueillir, à la fin du mois de juillet, Mme Barbara Margotteau, qui prendra la relève en tant que directrice générale des services. Nous ne manquerons pas de vous la présenter en temps voulu.



« SAINT-SAËNS OF COURSE » - 2ÈME ÉDITION SAMEDI 14 JUIN 2025

Les associations saint-saënnaises sont heureuses de vous accueillir pour la deuxième édition de « Saint-Saëns of course » le samedi 14 juin 2025 à partir de 14h au complexe sportif de la Varenne avec des animations entièrement gratuites !

Au programme :

- de 14h à 17h : « village des associations »

Venez participer, en équipe, aux animations, initiations et challenges proposés par les associations de 14h à 16h30. A 16h30, un classement sera établi selon les points gagnés par les équipes et des récompenses seront remises.

Inscription possible par équipe de 4, mais aussi par 2 ou même seul (des équipes de 4 seront composées avec les personnes inscrites)

- de 17h à 20h : trail et marche

Comme l'an dernier, deux boucles emmèneront novices et confirmés à travers les différents chemins de la commune mais aussi dans des lieux privés ouverts exceptionnellement pour l'évènement. La première boucle d'environ 8 km, accessible à tous, sera proposée aux coureurs et marcheurs et la seconde boucle d'environ 16 km sera ouverte uniquement aux coureurs majeurs.

- à partir de 19h30 : pique-nique et animation musicale

Pour clôturer cette journée, des tables et bancs ainsi qu'un barbecue seront mis à votre disposition pour que vous puissiez vous y installer et partager un repas tiré du panier tout en écoutant le groupe « Idiomatics »

Une buvette sera également disponible pour vous désaltérer tout au long de la journée.

Des bulletins d'inscription pour les différentes animations sont à votre disposition sur la page facebook « Saint-Saëns of course », chez « len'optique » ou en mairie.

Avis de recherche :

Vous voulez être bénévole pour l'encadrement du circuit trail et marche, pas besoin d'être sportif, juste avoir l'envie de partager un moment de convivialité !

Nous sommes aussi à la recherche de lots pour la tombola

Si vous souhaitez apporter votre soutien, n'hésitez pas à contacter l'association Saint-Saëns Fitness au 06.25.59.01.80 ou par mail : saintsaensfitness@hotmail.com.

On compte sur vous pour participer à cette journée !

Monsieur Daniel Rabache a la tristesse de faire part du décès de son frère, Monsieur Claude Rabache, survenu le samedi 3 mai 2025 à Clermont-Ferrand, à l'âge de 70 ans.

Né le 18 juillet 1954, Claude avait grandi à Saint-Saëns où il avait suivi sa scolarité. Il y avait également fait ses premiers pas dans la vie professionnelle, en tant qu'apprenti à la Charcuterie Duramé. C'est aussi à Saint-Saëns qu'il s'était marié et qu'il avait partagé sa passion pour le football au sein du club local.

Bien que la vie l'ait conduit ailleurs, il est resté profondément attaché à Saint-Saëns et y comptait encore de précieux amis.

Son souvenir restera vivant dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

ETAT CIVIL

Décès :

Simone DELAUNE épouse GODEBOUT, née le 28 octobre 1932 et décédée le 16 avril 2025.

Joseph DUNET, né le 19 janvier 1935 et décédé le 17 avril 2025.

Mélanie FILLET, née le 19 septembre 1985 et décédée le 18 avril 2025.

Rolande DÉMAREST épouse LAURENT, née le 03 juillet 1932 et décédée le 24 mai 2025.

Mariage :

Julien BRIAVOINE et Justine MAILLARD mariés le 10 mai 2025.

Kévin MOREAUX et Marion PIGEYRE mariés le 10 mai 2025.

Arthur PRIEUX et Camille LEMOINE mariés le 31 mai 2025.

NETTOYAGE DE LA ZONE DE POMPAGE DU FORAGE – RUE SIMONE-VALLÈS

À la suite des fortes précipitations survenues à l'automne et durant l'hiver derniers, la Varenne a connu une importante montée des eaux. Ce phénomène a entraîné un apport de sables et de limons au niveau du système de pompage, nécessitant une opération de nettoyage pour retirer les sédiments accumulés. La dernière intervention de ce type remontait à 2017.

POUR INFORMATION

La permanence VEOLIA à destination des usagers aura lieu :

Jeudi 12 et jeudi 19 juin,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30,
à la mairie de Saint-Saëns.



COMMUNICATION VEOLIA

Depuis le 1er juillet 2024, la Commune de Saint-Saëns a renouvelé sa confiance à VEOLIA en lui confiant la gestion du service public d'eau potable.

Le nouveau contrat prévoit le déploiement de la radio relève sur l'ensemble des compteurs d'eau. Une fois installé, ce système consiste à récupérer par nos services les données de consommation à distance (y compris en cas d'absence de l'utilisateur) permettant la facturation sur la base des mètres cubes d'eau réellement consommés. Votre compteur d'eau pourra ainsi être relevé 2 fois par an dès 2026 au lieu d'une fois à l'heure actuelle.

Une communication vous a été adressée par mail ou courrier pour procéder au remplacement complet du compteur ou simplement pour la pose d'un module radio sur celui déjà en place.

Dans le cas où votre compteur n'est pas accessible, nous vous remercions de prendre rendez-vous sans tarder à l'adresse internet suivante : <https://www.service.eau.veolia.fr/rvenligne> ou par téléphone au 09 69 39 56 34

Ne pas jeter sur la voie publique

HÔTEL DE VILLE – BP 09 – 76680 SAINT-SAËNS
Tél : 02.35.34.51.19 – mail : contact@saintsaens.fr

Rédaction : Mairie de Saint-Saëns – BP 9 – 76680 Saint-Saëns
Impression : Groupe Morault Imprimerie Sodimpal – 111 rue du Général de Gaulle –
76520 Franqueville-Saint-Pierre
Conception graphique / mise en page : Tapa Idée

Directrice de la rédaction : Karine Pépin

